



# Bilan de mandat 2020 - 2026

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale  
de la Gironde

# Edito

Le 23 juin 2021, le Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Gironde a adopté un projet de mandat structuré autour de cinq grands axes, traduisant une volonté politique forte et partagée. Ces engagements ont dessiné les contours d'une stratégie pluriannuelle destinée à répondre aux obligations légales de l'établissement, à renforcer son organisation interne et, surtout, à mieux satisfaire les attentes et les besoins des collectivités.

Alors que le mandat 2020-2026 arrive à son terme, il nous a paru essentiel de prendre le temps du recul afin de dresser un bilan synthétique des actions conduites au cours de ces six années.

Fidèle à ses engagements et à ses valeurs, le CDG33 s'est fortement mobilisé à vos côtés, y compris durant la crise sanitaire liée à la Covid-19, pour garantir la continuité du service public. Il s'est également attaché à vous accompagner dans la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique ainsi que des nombreux textes intervenus depuis.

De nouvelles prestations ont été développées et l'offre de services du Centre de Gestion a été clarifiée et structurée, notamment à travers l'élaboration d'un catalogue de prestations visant à en améliorer la lisibilité et l'accessibilité.

Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble des membres du Conseil d'administration, ainsi que les agents du Centre de Gestion, pour leur engagement constant et leur mobilisation collective au service des collectivités et des agents territoriaux.

Fiers du travail accompli et confiants dans l'avenir de l'établissement, nous laissons désormais à d'autres le soin de poursuivre, à vos côtés, cette belle dynamique. Cette aventure, certes administrative, mais avant tout humaine, aura été pour chacun de nous une expérience riche et porteuse de sens, à laquelle nous avons pris un réel plaisir à contribuer.



**Roger RECORC**  
Vice-Président du CDG33,

**Présidence 2020 à 2023**



**Didier MAU**  
Président du CDG33

**Présidence 2023 à 2026**

# Des engagements respectés

Les pages qui suivent donnent à voir - de manière synthétique - un certain nombre de réalisations, qui illustrent le respect des engagements pris dans le cadre du projet de mandat et de ses 5 grands axes :

## 1- Le renforcement de l'accompagnement des employeurs territoriaux

- L'élargissement des horaires de fonctionnement du Centre de Gestion p 04
- Le développement de rencontres de proximité p 07
- Les partages et retours d'expérience sur les conséquences de la transformation de la fonction publique p 07

## 2- Le développement de nouveaux services aux collectivités

- La mise en œuvre de supports pour répondre aux obligations dans les domaines de la déontologie, de la laïcité, de l'éthique et des dispositifs de signalement p 04
- La conclusion de conventions de participation pour le financement employeur de la protection sociale complémentaire des personnels p 06
- Un service de conseil en organisation p 04
- Une offre d'accompagnement social des personnels p 06

## 3- L'amélioration des services rendus

- La mise en œuvre de nouveaux services p 05
- La refonte du site Internet du Centre de Gestion p 08
- La mise à disposition d'un extranet carrières / paie p 07
- Une gestion numérisée des dossiers individuels p 07
- Une offre renouvelée en matière de santé au travail avec un service pluridisciplinaire p 06
- Une démarche globale de gestion prévisionnelle pour favoriser les recrutements et les mobilités p 05
- L'accompagnement des collectivités dans la mise en application, à leur niveau, de la transformation de la fonction publique p 07

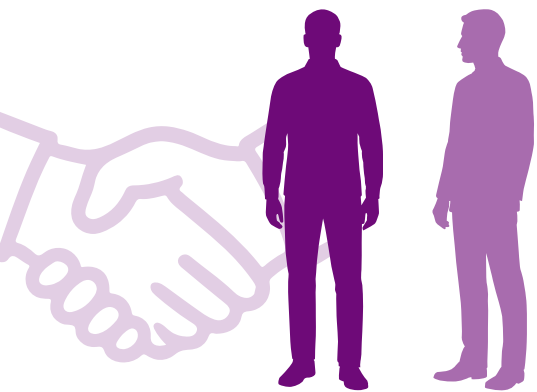
## 4- L'optimisation de l'organisation interne

- Plan de transformation numérique p 08
- Modernisation et agilité des méthodes de travail p 08

## 5- L'encouragement des démarches partenariales, collaboratives ou participatives

- Relations directes avec les collectivités p 07
- Travail de coopération entre les 12 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine p 04
- Partenariats avec des acteurs institutionnels p 04
- Partenariats avec les associations de maires p 07
- Fonctionnement des différentes instances consultatives et dialogue social p 07

# Direction Générale



**1** mandat

**De nouveaux horaires  
d'accueil depuis 2022**

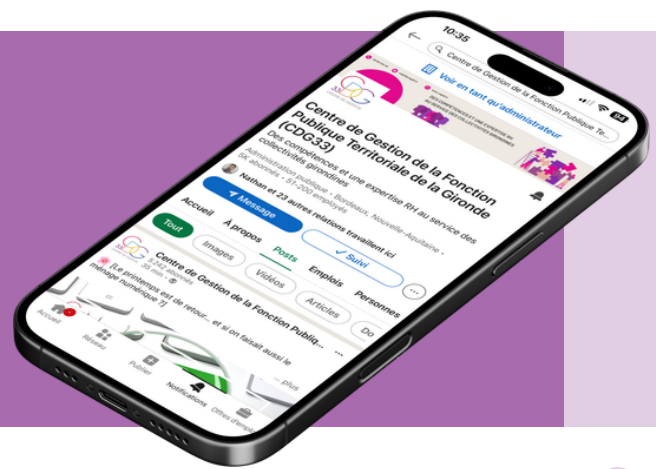


**2** Présidents

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30



**+ de 5 000**  
abonnés LinkedIn



**Création des prestations  
coachings et conseil en  
organisation**

**Mise en place du dispositif  
AVDHAS**

**Création du collège commun  
mutualisé de référents  
déontologues**

**Désignation d'un référent laïcité**

**Nacopé**  
Bien plus qu'un CDG

**Une coopération renforcée  
entre les 12 CDG de  
Nouvelle-Aquitaine**

**→ 280** agents formés en  
moyenne via les  
formations mutualisées

# Mobilités et emploi territorial

## Mobilités et accompagnement des parcours professionnels



**60**

Bilans professionnels  
Prestation proposée depuis 2021

**1 626**

heures d'accompagnement

**1/3**

des bilans financés par le FIPHFP



**10**

FMPE accompagnés

### Deux faits marquants

Elaboration des projets personnalisés de retour à l'emploi  
Développement et mobilisation de partenariats internes et externes

## Promotion et observation de l'emploi, recrutement



**195**

demandeurs d'emploi formés au métier de SGM

**6**

sessions du DU carrières territoriales en milieu rural

**10**

sessions de formation SGM en partenariat avec le CNFPT



**3 000**

personnes renseignées sur des forums ou salons

**73**

Participations à des manifestations

## Accompagnement à la gestion des archives



**57**

récolements post-électorales réalisés pour les collectivités



**93**

mètres linéaires de dossiers médicaux traités pour le CDG

**111**

jours de missions consacrés aux récolements

**1 500**

heures de travail

## Concours et examens professionnels

Service mutualisé le 1er janvier 2021 - 9 CDG - 4 400 collectivités



**105**

concours et examens mutualisés

**41 743**

Inscriptions

**580**

Jours d'épreuve

### Deux faits marquants

Dématérialisation des inscriptions et de la correction  
Mutualisation de la réunion des lauréats

# Santé et sécurité au travail

## Prévention et santé au travail

### Deux chiffres



**483**

visites médicales en  
moyenne par an



**508**

collectivités  
adhérentes

### Deux faits marquants

- Une nouvelle offre de service en 2023
- Des ajustements nécessaires au regard des effectifs de médecins du travail.

## Assurances santé retraites

### Deux chiffres



**408**

conventions  
prévoyance



**296**

convention  
santé

### Deux faits marquants

- Evolution des conventions de participation au regard des nouvelles obligations en matière de PSC et mise en place du 1er contrat groupe risques statutaires
- Création d'une mission facultative retraite en 2022

## Instances médicales

### Deux chiffres



**7 283**

dossiers en formation restreinte



**3 761**

dossiers en formation plénière

### Deux faits marquants

- Nouvelle organisation et des compétences remaniées du fait d'une instance médicale unique depuis le décret de 2022
- Evolution de la rémunération des médecins membres du conseil médical

# Conseil et actions statutaires

## Rémunérations et chômage

Deux chiffres



**259 200**

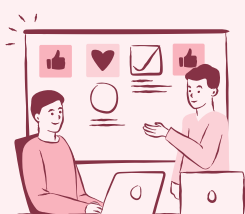
bulletins de paie  
Paie à façon



**9 635**

demandes  
traitées

Deux faits marquants



Création d'une mission chômage confiée au CDG17

Nouvelle mission d'audit de paie

## Expertise statutaire

Deux chiffres



**113 800**

échanges



**147**

Rendez-vous

Deux faits marquants

- Mise en place de permanences sur le territoire
- +30% d'activité pendant le confinement

## Carrières et Instances statutaires

Deux chiffres



**17 818**

projets d'arrêtés

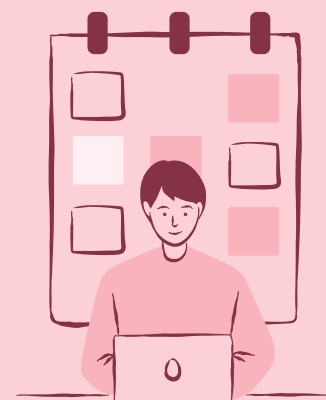


**133**

conseils de discipline

Deux faits marquants

- Numérisation des dossiers individuels
- Fonctionnement des instances fortement modifié par la loi TFP de 2019



# Ressources internes

## Finances et moyens généraux

### Deux chiffres



**7 649**

frais de déplacements dématérialisés (2021/2025)



**M 57**

nomenclature comptable adoptée au 01/01/23

### Deux faits marquants

- Mise en œuvre de la réponse logistique pour s'adapter à la crise COVID
- Changement de direction générale et modification de l'organisation

## Service Juridique

### Deux chiffres



**97%**

de contentieux gagnés sur le mandat (61 dossiers)



**1 500**

lois et décrets analysés via la sélection du journal officiel

### Deux faits marquants

- Renforcement du rôle de conseil dans le pilotage global de l'établissement
- Création du portail documentaire à vocation régionale

## Ressources humaines

### Deux chiffres



**43**

avancements de grade et promotions internes en cumul sur le mandat



**460**

moyenne annuelle de jours de formation par an

### Deux faits marquants

- Adoption d'une nouvelle organisation du travail (nouveaux temps et télétravail)
- Mesures en faveur du pouvoir d'achat du personnel

## Informatique - SI

### Deux chiffres



**99,5%**

disponibilité de l'infrastructure sur 6 ans

**Dizaine de milliers**

de documents migrés sur office 365 / sharepoint ou teams

### Deux faits marquants

- Structuration des moyens informatiques pour le distanciel (COVID et télétravail)
- Mise en ligne d'un nouveau site Internet en 2024 et déploiement en 2025 d'un nouveau portail collaboratif